

ACTION NATIONALE

contre l'emprise et la surpopulation étrangères

Confiance en notre propre force

On entend toujours l'allégation que la masse d'environ 890 000 travailleurs étrangers est nécessaire pour résoudre nos tâches économiques.

Est-ce qu'en 1960 notre économie, disposant alors de 337 000 ouvriers étrangers, n'a pas mieux fonctionné qu'aujourd'hui?

Est-ce que ce sont les milieux économiques qui doivent décider le nombre de travailleurs qu'il nous faut, ou bien n'est-ce pas plutôt l'économie qui doit être dirigée d'après les besoins des habitants?

Nous repoussons l'accusation non fondée que le peuple suisse ne serait plus capable de maîtriser ses problèmes sans avoir recours à une armée d'immigrants.

«L'indépendance suisse est un objectif conforme — à la plus grande probabilité — au désir de la majorité écrasante du peuple suisse. Il ne s'agit pas là d'éléments de caractère politique ou militaire, mais de dépendance économique; l'extension et les dangers de celle-ci ont été jusqu'ici beaucoup moins pris en considération. Personne ne conteste que l'afflux d'ouvriers étrangers a considérablement aggravé la dépendance de l'économie suisse de l'étranger.»
Prof. W. Wittmann, Université de Fribourg

Prospérité grâce aux efforts et aux capacités de la population suisse

Un mensonge ne devient pas véridique à force qu'on le répète cent fois.

La légende du bien-être des suisses grâce à la main d'œuvre étrangère se fait toujours davantage reconnaître comme mensonge utilitaire.

Aujourd'hui chacun peut comprendre que l'endettement croissant de la Confédération, des cantons et des communes est un résultat de l'immigration démesurée.

Ce sont au moins 200 000 «bons» frs. suisses que l'économie nationale doit trouver pour chaque ouvrier additionnel.

Le rendement économique d'un immigrant est évalué à 10 000 frs. par année.

Il faut 20 ans jusqu'à ce qu'un étranger ait amorti les frais d'investissements occasionnés par lui.

L'Union syndicale suisse publia en 1965, de manière proprement prophétique, dans un tract les phrases marquantes qui suivent:

«La haute conjoncture envahit le pays. En Suisse il y a l'emprise étrangère. L'effectif des travailleurs étrangers a dépassé de loin la mesure du supportable. Au milieu de l'abondance il y a manque. Le franc est toujours moins un franc. Les prix du terrain, de la construction, les intérêts des hypothèques, les loyers ont été poussés en haut. Les épargnes et les rentes vieillesse sont dévaluées.»

Nous n'avons rien à ajouter à cette déclaration, mais nous en tirons la conséquence!

Donc: le 20 octobre 1974 à l'initiative contre l'emprise et la surpopulation étrangères

OUI

CHOMAGE?

Sécurité pour notre génération!

Sur le marché suisse sont occupés aujourd'hui environ 600 000 travailleurs étrangers; il s'y ajoute 95 000 frontaliers, 195 000 saisonniers et environ 500 000 personnes sans activité rétribuée.

Que se passera-t-il dans la Suisse «hospitalière» envers les travailleurs étrangers si la situation économique internationale change?

Est-ce que le SUISSE sera menacé de CHOMAGE?

Une réduction de la MAIN-D'OEUVRE ETRANGERE signifie davantage de SECURITE pour l'EMPLOYE INDIGENE.

«Les réalistes de notre vie économique escomptent évidemment que l'affairisme continuera à l'avenir, qu'il prendra même toujours une plus grande envergure. Toujours plus de production, toujours plus de consommation, un standard de vie toujours plus haut — tel est leur image de l'avenir. — Pour moi il est incompréhensible qu'on puisse croire une chose pareille, qu'on puisse admettre que de telles pratiques dépourvues de sens, de responsabilité ne mènent pas à la catastrophe.»

Prof. Walter Traupel, EPF Zurich

Un avenir pour nos enfants!

L'augmentation exagérée de la population et de l'économie nous a menés dans une dépendance inquiétante de l'étranger.

Nos importations se montent à



En outre, 37 % des travailleurs sont de nationalité étrangère, ce qui comporte une dépendance dangereuse des pays d'origine des immigrants.

Le besoin de sécurité et les soucis pour l'avenir de nos enfants exigent:

- une diminution sensible de la population!**
- un arrêt de la croissance économique quantitative!**
- un meilleur approvisionnement par nos propres moyens!**

«Du point de vue écologique, la Suisse avec environ 6,4 millions d'hommes est surpeuplée depuis longtemps. Vu que les pays étrangers s'approchent de même des limites de la croissance, notre dépendance croissante de l'étranger n'est pas sage.»

Prof. Pierre A. Tschumi, Université de Berne

Aucun pays dans le monde entier a mené, les années après la guerre, une politique d'immigration aussi démesurée que la Suisse. Ceci devient évident par une comparaison avec le pays classique de l'immigration, les USA:

pays	habitants par km ² de terrain cultivable	immigrants 1951—1970 par km ² de terrain cultivable
Suisse	580	71,8
USA	53	1,55

Malgré que notre pays, déjà surpeuplé, ait eu une densité de population 10 fois plus grande que le pays de l'immigration, les USA, la Suisse a pratiqué une immigration 46 fois plus intense que les Etats-Unis. Cette fausse politique de dimension monumentale doit enfin être annulée par une réduction de la population étrangère.

Donc: le 20 octobre 1974 à l'initiative contre l'emprise et la surpopulation étrangères

OUI

La défaillance du Conseil fédéral dans la politique envers les étrangers

1948 avec une quote-part d'étrangers de 5 %

«La loi fédérale du 26 mars 1931 sur le séjour et l'établissement des étrangers vise avant tout à défendre notre pays contre la surpopulation étrangère et à protéger ainsi la main-d'œuvre suisse contre la concurrence excessive des étrangers. La proportion des étrangers par rapport à la population totale de la Suisse, qui s'élevait en 1910 à environ 14,7 %, en 1920 encore à 10,5 % environ, s'est abaissée jusqu'à la fin de 1945 à 5 % approximativement. **Le danger d'être envahi par les étrangers, qui nous menaçait gravement à l'époque, peut donc être considéré comme écarté pour l'essentiel. Il s'agit cependant de continuer à se montrer vigilant, particulièrement à l'heure actuelle, où la Suisse exerce de nouveau une force d'attraction toute particulière sur les étrangers.**»

(Message du Conseil fédéral du 8 mars 1948)

1962 avec une quote-part d'étrangers de 12,4 % (700 000)

«Je ne crois pas qu'il existe une controverse quelconque au sujet de ce que nous sommes grimpés bien au sommet de l'admissible politique et du sensé économique.»

(Le conseiller fédéral Schaffner)

1965 avec une quote-part d'étrangers de 14,1 % (825 000)

«Le Conseil fédéral a constaté et déclare que l'emprise de la main-d'œuvre étrangère dans notre pays a dépassé la mesure du supportable et qu'il faut, par des mesures efficaces, arrêter l'emprise étrangère croissante.»

(Le conseiller fédéral von Moos)

«Finis l'inflation, l'emprise étrangère, la spéculation». Voilà ce que demandèrent les conseillers fédéraux Gnägi et Chevallaz (à l'époque encore conseillers nationaux).

Le conseiller fédéral Schaffner, alors orateur du Conseil fédéral, assura au sein du conseil des états et au conseil national qu'on procèdera à une réduction essentielle de la main-d'œuvre étrangère, sur quoi les deux chambres se décidèrent de consentir à l'accord avec l'Italie fort discuté. M. Schaffner dit, **le 8 12 1964, au conseil des états**: «I n'y a donc pas de doute que nous devons freiner encore davantage qu'au passé l'entrée d'ouvriers étrangers. D'après l'opinion unanime de la commission nationale et aussi d'après la conviction du conseil fédéral l'effectif doit être considérablement diminué.»

Le 17 3 1965 au conseil national: «Il devrait ressortir de mon exposé que le Conseil fédéral estime, d'accord avec MM. les conseillers nationaux Schütz, Heil, Bärlocher, Weber, (Thun), et aussi avec MM. les conseillers nationaux Grolimund et Hofstetter, que l'effectif des étrangers doit être réduit à une mesure du supportable démographiquement.»

1973 avec une quote-part d'étrangers de 16,7 % (1 075 000)

«Nous allons continuer avec toute fermeté notre politique vis-à-vis des étrangers, ceci dans un sens justifiable, en tenant compte des exigences d'ordre humanitaire, politique, social et économique dans la défense contre l'emprise étrangère, si aussi cela demande de lourds sacrifices de notre économie.»

(Le conseiller fédéral Furgler)

1974

Le Conseil fédéral est disposé à laisser augmenter l'effectif des étrangers jusqu'à 20 % avant qu'on ne procède alors à une réduction prudente.

(Le conseiller fédéral Furgler au sujet de la nouvelle décision de 1974 concernant les ouvriers étrangers)

Est-ce que le Conseil fédéral mérite encore votre confiance?

L'Action Nationale mérite votre confiance!

Depuis 1961 elle mène la lutte d'une manière claire et conséquente:

Le 20 1 1963 l'AN demanda dans un tract:

de bloquer immédiatement l'entrée en Suisse de la main-d'œuvre étrangère et de réduire l'effectif des étrangers au niveau de 10 % de la population suisse, ceci jusqu'à 1965.

en 1965 cette demande fût renouvelée par une pétition munie de 39 000 signatures.

en 1969 l'initiative de l'AN, munie de 70 292 signatures valables, demanda une réduction jusqu'au niveau de 10 % des citoyens suisses, ceci au cours de 4 ans.

Avec 557 000 OUI contre 654 844 NON, l'initiative fut rejetée, le 7 juin 1970, à une faible majorité.

Le développement récent confirme sur toute la ligne le bien-fondé des exigences de l'AN.

Donc: le 20 octobre 1974 à l'initiative contre l'emprise et la surpopulation étrangères

OUI

L'initiative est praticable!

Le Conseil fédéral ne s'étant pas acquitté de son devoir d'écarter l'emprise étrangère, obligation qui lui est imposée par la constitution et la loi, les mesures suivantes sont devenues indispensables:

réduction de 300 000 personnes de la main-d'œuvre étrangère au cours de 3 ans. Cela représente 9,8 % du chiffre d'environ 3,1 millions de professionnels en Suisse et correspond à 3,269 % par année. Est-ce que ces exigences sont vraiment si élevées comme le prétendent nos adversaires?

Avec cela il s'agit de la solution de deux problèmes significatifs de la politique civique

l'emprise étrangère et
la surpopulation.

Des interventions pour guider notre économie seront indispensables.

Il faudra prendre des mesures combinées ayant trait à

la politique économique
au droit civique
à la police des étrangers.

La réduction dans le cadre demandé permettra d'intercaler un temps d'arrêt respiratoire dans le processus helvétique de développement politique et économique. Une pause créatrice est urgente pour le développement d'une stratégie de survie pour notre pays.

Il faut prendre en considération

que l'étroitesse de la mentalité matérialiste-économique de nos jours cause de graves préjudices à l'ordre social. Un peuple qui élève la prospérité et le profit au niveau d'idée dominante de l'état, aura à l'avenir peu de chance de survivre. L'économie comme but absolu n'est pas une idée propre à servir de support à un état.

**Concitoyennes et concitoyens,
c'est avec votre aide que nous atteindrons nos objectifs!**

Par son histoire notre peuple est devenu une nation de volonté, riche en formes et pourtant d'un seul jet! Il y a encore beaucoup de qualités, dignes d'être conservées, dans l'être et le caractère de notre peuple. Nous ne voulons pas nous faire enlever nos institutions politiques, notre forme de gouvernement, notre indépendance.

Par l'Initiative en question vous pouvez obtenir de force une atténuation de l'emprise et de la surpopulation étrangères. Les chiffres des naturalisations seront abaissés au niveau du supportable pour notre pays surpeuplé.

L'initiative concernant les traités de l'Etat avec l'étranger vous permettra de compléter les droits du peuple. Plus de traités ruineux à conclure par-dessus la tête du peuple. Il sera alors possible de recourir au référendum contre la convention avec l'Italie, lourde de conséquences!

Cependant tout cela demande du travail et de l'argent. Nous accomplissons volontiers le travail — quant à l'argent, nous l'attendons du peuple suisse.

**Nous demandons
aussi votre appui!**

Voici le no. de notre compte de chèque:

80 - 2270

**Action nationale contre l'emprise
et la surpopulation étrangères**

Zurich